

# ACTION URGENTE

## ÉGYPTE. UN COUPLE SE TROUVE EN DÉTENTION À L'ISOLEMENT DEPUIS 66 JOURS

**Ola al Qaradawy et son mari Hossam Khalaf sont détenus à l'isolement depuis le 3 juillet. Le 30 juin, les forces de sécurité les ont arrêtés pour appartenance aux Frères musulmans. Ils sont tous les deux détenus dans des conditions déplorables.**

**Hossam Khalaf**, ingénieur égyptien de 59 ans et membre du parti politique islamique enregistré légalement Al Wasat, est détenu dans la prison de sécurité maximale n° 2 de Tora, au Caire, tandis que sa femme, **Ola al Qaradawy**, ressortissante qatar d'origine égyptienne de 55 ans, est détenue à la prison pour femmes d'Al Qanater, dans le gouvernorat de Qalyubiyah. Le 3 juillet, le parquet de la Sûreté de l'État a ordonné leur placement en détention pour appartenance aux Frères musulmans. Les autorités pénitentiaires les ont immédiatement placés en détention à l'isolement et les ont empêchés de consulter leurs avocats et de voir leur famille.

Les autorités pénitentiaires ont placé Ola al Qaradawy à l'isolement dans une cellule de 160 cm sur 180 cm, sans lit ni toilettes et dont la ventilation et l'éclairage sont insuffisants. Les gardiens de prison ne lui donnent que cinq minutes chaque matin pour utiliser des toilettes extérieures. Elle se retrouve obligée de manger moins pour éviter d'avoir besoin d'aller aux toilettes. Les avocats qui ont vu Ola al Qaradawy dans le bureau du procureur de la sûreté de l'État le 27 août ont déclaré qu'elle avait l'air très faible. De plus, contrairement aux autres détenues, on ne lui permet pas de passer du temps en dehors de sa cellule.

Hossam Khalaf souffre des yeux depuis sa détention. Les autorités pénitentiaires ont rejeté sa demande de passer des examens médicaux à ses frais dans un hôpital externe. Il est enfermé dans sa cellule 24 heures sur 24.

Les avocats et les proches de Hossam Khalaf et d'Ola al Qaradawy ont déposé six demandes et plaintes auprès du parquet de la Sûreté de l'État. Ils demandent que l'on mette fin à leur détention à l'isolement et qu'on leur permette de recevoir des visites de leur familles et de leurs avocats. Malgré le fait que le règlement de la prison autorise les personnes en détention provisoire à recevoir au moins deux visites par mois, les procureurs ont rejeté toutes ces demandes.

La détention à l'isolement prolongée peut s'apparenter à de la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements au titre de l'Ensemble de règles minima des Nations unies pour le traitement des détenus (règles Mandela) et ne doit être imposée sous aucun prétexte.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :**

- demandez aux autorités égyptiennes de mettre fin immédiatement à la détention à l'isolement d'Ola al Qaradawy et de Hossam Khalaf et à veiller à ce que leurs conditions de détention soient humaines et à ce qu'ils reçoivent les soins dont ils ont besoin ;
- appelez-les à autoriser Ola al Qaradawy et Hossam Khalaf à voir leur famille et à consulter leurs avocats ;
- engagez-les à veiller à ce qu'Ola al Qaradawy et Hossam Khalaf soient protégés contre toute forme de torture et d'autres mauvais traitements et à ce qu'ils soient à tout moment traités selon les règles Mandela.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 20 OCTOBRE 2017 À :**

Ministre de l'Intérieur  
Minister Magdy Abde el-Ghaffar  
Ministry of Interior  
Cairo, Égypte  
Fax : +202 2794 5529  
Courriel : center@moi.gov.eg ou  
HumanRightsSector@moi.gov.eg  
**Formule d'appel : Dear Minister, /  
Monsieur le Ministre,**

Président  
President Abdel Fattah al-Sisi  
Office of the President  
Al Ittihadia Palace  
Cairo, Égypte  
Fax : +202 2391 1441  
**Formule d'appel : Your Excellency, /  
Monsieur le Président,**

**Copies à :**  
Adjointe au ministre des Affaires  
étrangères, chargée des droits humains  
Laila Bahaa El Din  
Ministry of Foreign Affairs  
Corniche al-Nil, Cairo  
Égypte  
Fax : + 202 2576 7967  
Courriel : Contact.Us@mfa.gov.eg  
**Twitter : @MfaEgypt**

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Égypte dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :**

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## ÉGYPTE. UN COUPLE SE TROUVE EN DÉTENTION À L'ISOLEMENT DEPUIS 66 JOURS

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Les proches et les avocats d'Ola al Qaradawy et de Hossam Khalaf pensent que les placer en détention à l'isolement et les empêcher de recevoir des visites et de bénéficier d'une nourriture adéquate et des soins dont ils ont besoin les rend plus vulnérables aux problèmes de santé. Les normes internationales relatives au traitement des prisonniers interdit la détention à l'isolement pour une durée prolongée ou indéterminée.

Le 30 juin, les forces de sécurité ont effectué une descente dans la maison d'été d'Ola al Qaradawy, à Alexandrie, sur la côte nord du pays, alors qu'elle s'y trouvait en vacances avec son mari, Hossam Khalaf, membre du parti islamique Al Wasat. Les forces de police les ont emmenés au poste de police de Burj Al Arab et les ont déférés au parquet de la Sûreté de l'État, au Caire. Des procureurs les ont interrogés pendant deux jours et ont ordonné leur placement en détention pendant 15 jours pour appartenance au groupe Frères musulmans et soutien financier à ce dernier. Depuis, des procureurs ont renouvelé leur détention. Les forces de sécurité ont également fait une descente dans leur appartement au Caire et ont confisqué de l'argent, les bijoux personnels d'Ola al Qaradawy et des documents de travail de Hossam Khalaf.

Le 17 août, un comité nommé par l'État chargé de vérifier les finances des membres supposés des Frères musulmans a gelé les avoirs d'Ola al Qaradawy et de Hossam Khalaf ainsi que ceux de 14 autres personnes. Le comité a affirmé qu'ils appartenaient aux Frères musulmans. Le 30 août, la Cour pénale du Caire a désigné Ola al Qaradawy et Hossam Khalaf comme « terroristes », au titre de la Loi n° 8 de 2015 sur les entités terroristes.

Ola al Qaradawy est la fille de Youssef al Qaradawy, ressortissant égyptien vivant au Qatar et désigné comme « terroriste » par les autorités égyptiennes depuis juin 2017. Hossam Khalaf est ingénieur et membre du parti politique islamique enregistré légalement Al Wasat. Il a été détenu par les autorités pendant deux ans entre 2014 et 2016 pour appartenance aux Frères musulmans. Le parquet a ordonné sa libération le 22 mars 2016 sans l'inculper.

Noms : Ola al Qaradawy (f) et Hossam Khalaf (h)  
Homme et femme

AU 206/17, MDE 12/7069/2017, 8 septembre 2017